
DEMANDE DE PRÉADMISSION

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre établissement pour la rentrée de septembre 2018. Nous tenons d'ores et déjà à vous remercier de l'intérêt que vous portez à notre projet éducatif.

Vous trouverez ci-dessous les différentes étapes qui constituent le processus d'inscription, depuis la préadmission jusqu'à l'inscription définitive.

- **Étape 1 – Preadmission**

Votre demande de préadmission est à faire en vous inscrivant sur le lien suivant :

<http://www.ism-lapro.fr/preadmission>

Cas particulier :

Si vous avez déjà un enfant scolarisé dans l'établissement, cliquez, à la page d'accueil du lien, sur : « vous avez déjà un compte Ecole Directe ? connectez vous.... ». Poursuivez à l'aide de vos identifiants et mot de passe de compte actuel Ecole Directe.

Une fois votre demande finalisée, vous recevrez un courriel d'accusé de réception.

- **Étape 2 – Constitution du dossier**

Après la préadmission, le secrétariat de l'établissement vous enverra un nouveau courriel, sous 72 heures, vous indiquant les pièces complémentaires à nous adresser, dont notamment les bulletins scolaires.

- **Étape 3 – Étude de votre dossier**

A réception des documents de votre part, la demande d'admission de votre enfant sera étudiée et une réponse vous sera envoyée sous 10 jours maximum.

Nos journées portes ouvertes auront lieu cette année les :

Vendredi 16 mars de 17h à 20h30
et
Samedi 17 mars de 9h à 12h

Au-delà d'une simple visite des locaux, il s'agit d'un moment idéal pour échanger avec toute l'équipe éducative et les lycéens présents.

En espérant avoir le plaisir de vous accueillir et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations cordiales.

Vivien JOBY
Chef d'établissement